

# L'URGENCE HUMANITAIRE, ET APRÈS ?

## *Opinion*

par **Jean-François Mattei** \*

*Après la survie, il est impératif d'assurer la vie,  
pour que chacun ait la vie devant soi (1).*

L'urgence humanitaire est probablement l'une des plus belles actions qui soient et ceux qui l'ont vécue peuvent en témoigner. Savoir qu'à tout moment, en toutes circonstances, une armée de volontaires peut se mobiliser pour venir en aide à des vies menacées est un des arguments forts qui permet d'espérer et de croire dans la nature de l'homme. Mais, à bien y réfléchir, peut-on se contenter du sauvetage pour la survie ? N'y a-t-il pas un besoin de poursuivre l'action ? Un devoir d'accompagner corps brisés et âmes en peine pour leur permettre de repartir dans la vie, la vraie vie de tous les jours ? Assurer la vie après la survie !

### **Les impasses de la seule urgence**

Le terme « humanitaire » est passé dans les perceptions et le langage courants comme synonyme d'urgence. Cette vision réductrice, portée par un mouvement « sans-frontiérisme », a beaucoup contribué au succès planétaire de la cause humanitaire, en liaison avec des technologies et un champ d'information qui palpitent au rythme de l'instant court.

L'urgence relève certes d'une nécessité. Elle relaie une sensibilité à l'inacceptable, transformée en actes. Mais l'urgence posée comme un horizon indépassable de l'humanitaire porte en germe des ambiguïtés qui peuvent, à terme, la desservir. Beaucoup a déjà été dit ou écrit sur ce point (2). Pourtant, il semble nécessaire d'interroger une fois encore sa pertinence à tout englober.

Réduite à elle-même, l'action humanitaire d'urgence ressemble parfois moins à une entreprise de sauvetage à grande échelle qu'à un éternel recommencement. Si elle est parfaitement intégrée et acceptée par les urgentistes de l'aide, cette sensation de retour à la case départ provient aussi d'une caractéristique substantielle de la logique de secours : son objet est de traiter les symptômes des crises, et non les causes. C'est patent lors de catastrophes, comme le souligne avec justesse l'économiste britannique du développement Mary B. Anderson : « L'aide d'urgence néglige habituellement les causes qui l'ont rendue nécessaire. Les agents de secours s'efforcent souvent de "rétablir la normalité". Or, ce sont précisément ces conditions de "normalité" qui ont provoqué la situation d'urgence » (3). En un mot, à

\* **Président de la Croix-Rouge Française**

(1) *L'urgence humanitaire, et après ?* est le titre du livre récemment publié, en novembre 2005, par **Jean-François Mattei** aux Éditions Hachette Littérature.

(2) **Jean-Claude Rufin**, *Le piège humanitaire*, Éd. J.-C. Lattès, 1986 ; **Rony Brauman**, *Humanitaire : le dilemme*, Textuel, 1996.

(3) In *Les Choix difficiles – Les dilemmes moraux de l'humanitaire*, Gallimard, 1999.



ne voir que les corps, on occulte à tort le terreau des vulnérabilités qui conditionnent l'intervention (4).

Un autre germe de corruption, inscrit dans le « code génétique » de l'urgence, est la logique d'assistanat qu'elle véhicule. Figée dans l'instant court, l'urgence se résume à l'impératif d'agir, de soigner coûte que coûte, d'administrer des remèdes à un mal bien identifié, sans solliciter une quelconque participation du bénéficiaire dans la relation d'aide. D'où un processus déviant qui conduit les bénéficiaires à considérer l'aide extérieure comme un droit, voire comme un dû. L'enjeu est plus important qu'il n'y paraît, puisqu'il revient à questionner l'action d'urgence quant à ses effets collatéraux. Il n'est pas rare, par exemple, dans le cadre des dispositifs d'urgence sociale, de voir un sans-abri s'emporter parce qu'il n'a pas vu le Samu social la veille, ou en raison de conditions d'hébergement jugées déplorable... La sociologue Myriam Revault d'Allonnes a assurément raison d'écrire : « Une humanité qui n'a d'autre appartenance qu'à la « nature humaine » est une humanité déshumanisée » (5). L'urgence est ainsi faite que, souvent, elle ne perçoit son engagement qu'au prisme du corps à sauver sans délai, dans un environnement socio-politique hostile ou pour le moins difficile. Pris dans l'élan impérieux d'agir, l'humanitaire d'urgence a trop tendance à ne voir que la victime, oubliant parfois l'humain dans sa globalité, ses besoins, ses capacités, ses aspirations, ses projets ou encore – pourquoi pas ? – ses rêves. Comme le titre Mary A. Anderson dans un article (6) : « Aujourd'hui, vous me sauvez la vie, mais pour quel avenir ? »

Mon propos sur l'humanitaire d'urgence n'a rien de polémique. Il vise pour l'essentiel à dire ceci : en dépit de son absolue nécessité en situation de crise ou de désastre, l'action d'urgence n'a pas et ne saurait avoir le monopole de l'humanitaire légitime. Elle ne saurait réduire à son seul périmètre le champ autrement plus ample de l'action humanitaire.

## ***Pour une action humanitaire durable***

La courte, dense et intense expérience de ces premiers mois suivant le tsunami m'a conforté dans une conviction, une forme d'évidence que j'ai nommée « humanitaire durable ». L'expression peut surprendre, mais je n'en ai pas trouvé d'autres. Elle me semblait être la seule à pouvoir révéler combien, pour les acteurs de la solidarité, l'humain se pose comme une fin en soi. C'est chaque personne, chaque visage qui compte. Elle répond ainsi à la volonté de ne pas – de ne plus – réduire l'humanitaire à la seule mission d'urgence. Bien sûr, l'impératif de sauver toute vie menacée est à l'origine du développement des organisations humanitaires. Il sert notamment de matrice à la naissance des organisations qui sont historiquement engagées dans ce champ

(4) On retrouve ce schéma dans notre conception de l'urgence médicale en France. Les secours médicalisés, et au-delà la médecine elle-même, réservent indifféremment à un sans-abri ou à une personne âgée isolée le même traitement « technique », sans être en mesure d'intervenir sur les causes de maladies qui bien souvent relèvent autant d'un malaise psychosocial que d'un dysfonctionnement physique.

(5) *Le dépérissement de la politique. Généalogie d'un lieu commun*, Aubier-Flammarion, 1999.

(6) *Les Choix difficiles*, op. cit.

d'action. Pour autant, l'humanitaire ne saurait s'exprimer dans toute sa plénitude s'il reste circonscrit à l'instant court. L'action humanitaire repose sur une référence essentielle à la vie, mais elle ne prend sa réelle dimension que dans une perspective plus large, qui consiste à donner à chaque vie menacée toutes les chances de se perpétuer. En disant cela, on ne fait rien d'autre que de revenir à la définition originelle de l'humanitaire (7).

Qu'on ne se méprenne pas sur l'idée de durabilité. Il ne s'agit pas de militer pour une assistance humanitaire conçue pour se prolonger à l'infini. Au contraire ! Sa vocation est naturellement de se dissoudre, une fois les objectifs atteints. Dès que possible. À la différence du concept cousin de développement durable, l'humanitaire ne doit être durable que dans les effets recherchés. Une durabilité qui se mesure à l'aune de critères de capacités de choix restaurées, d'autonomie retrouvée, de projets et d'espoirs (r)éveillés. En un mot, l'action humanitaire durable dépasse, tout en l'intégrant, la seule urgence pour permettre à chaque enfant, chaque adulte, d'avoir la vie devant soi.

## L'art de créer du lien

L'humanitaire durable n'est pas une idée neuve, créée *ex nihilo*. Ce concept ne fait que reprendre, articuler, conceptualiser des pratiques qui préexistent, parfois depuis fort longtemps, sans vraiment avoir fait l'objet d'une unité de vue.

La prise en charge de malades du sida en Afrique, les programmes d'assainissement de l'eau dans les pays du Sud, les actions pour les enfants des rues ou les femmes battues, l'aide dans la durée auprès des personnes sinistrées de l'ouragan Mitch, des victimes de séismes ou des familles frappées par les inondations du Gard (Sud de la France), la lutte contre l'illettrisme ou le réconfort pour les sans abri... autant d'engagements qui, malgré la diversité des pratiques, démontrent, à l'épreuve des faits, que l'action humanitaire durable relève aussi du simple bon sens.

Bon sens, lorsque nous postulons que chaque être, sur la planète, revendique spontanément, en plus de son droit absolu à la vie, un droit légitime à un toit, à la santé, à l'instruction, au travail. Il n'est nulle raison de penser que les besoins primordiaux d'un rescapé sri-lankais diffèrent radicalement de ceux d'une personne sinistrée dans le Gard. Bon sens, lorsque nous postulons que l'humanitaire consiste d'abord en une « compétence de l'humain », dans ses doutes et ses espoirs, ses projets et ses renoncements. Et il faut être né trop cartésien pour scinder l'urgence et le durable dans les modalités de l'aide (8).

S'il fallait trouver un point commun entre les actions qui relèvent

(7) Reprenant une définition de 1833, *Le Robert* réfère l'humanitaire à ce « Qui vise au bien de l'humanité ».

(8) L'ONG britannique OXFAM ne s'embarrasse pas de ce type de controverse, mêlant assistance d'urgence et action humanitaire durable dans une même vision pragmatique selon les besoins et les réalités du terrain. Les Anglo-Saxons utilisent le terme de « *Recovery* » pour qualifier la phase, après l'urgence, de réhabilitation, de reconstruction et de relance économique afin de permettre aux communautés, en liaison avec les pouvoirs publics locaux, de « recouvrer » des conditions de vie dignes et autonomes.



d'une dynamique humanitaire durable, je dirais que, dans leur diversité, elles traduisent toutes un même combat contre la discrimination et l'intolérance. De même qu'elles témoignent de l'importance originelle du lien humain noué et nourri ; du lien qui grandit aussi bien la personne aidée que la personne « aidante ». Un lien mal scellé, et c'est le socle même de l'humanitaire qui vacille, sa vocation durable qui est compromise. L'humanitaire, d'une certaine façon, c'est d'abord l'art de créer du lien, l'art de relier au nom du souci de l'autre. Un art toujours perfectible, toujours nécessaire. Si l'humanitaire a un sens, c'est certainement celui-là.

## **Et après ?**

J'ai la conviction que le temps est venu de renouer avec l'idéal originel de l'humanitaire, lorsque ce mot exprimait la volonté d'améliorer les conditions de vie des hommes. Comment ne pas s'étonner en constatant que, d'un côté, l'humanitaire est devenu un cadre de référence globalisé dans les relations internationales et plébiscité par le grand public, alors que, de l'autre, il se réduit le plus souvent à des préoccupations techniques, logistiques, managériales, financières... Certes, il est du devoir des acteurs humanitaires de témoigner de leur efficience, de rendre des comptes précis et rigoureux à leurs donateurs. Certes, l'humanitaire n'est jamais mieux servi que par des associations veillant scrupuleusement à leurs principes d'indépendance et d'impartialité. J'ai néanmoins le vif sentiment que les personnes qui expriment leur confiance aux acteurs humanitaires, comme elles l'ont fait massivement après le tsunami, attendent d'eux autre chose que des rapports circonstanciés et des tableaux de chiffres. Elles espèrent d'autres récits que les simples énoncés de programmes en cours et de réalisations bien pensées.

Le pouvoir de l'action humanitaire n'est ni idéologique, ni politique. Il est dans sa capacité à (ré)humaniser la vie. Parce que l'action n'est pleinement humanitaire que lorsqu'elle incarne cette insurrection intime contre ce qui humilie. Lorsqu'elle relaie cette volonté inflexible à renforcer les liens avec tous les réprouvés de nos sociétés, dans le monde ou à nos portes. Lorsqu'elle plonge au cœur des interrogations éthiques qui bousculent notre temps. Lorsqu'elle suscite cette onde de courage et de force qui grandit chacune et chacun de ceux qui s'y investissent.

**Jean-François Mattei**